

ASSOC MAISON DES JEUNES

Avenue Charles Nicolle

76370 NEUVILLE LES DIEPPE

**Comptes annuels
du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Partenaire essentiel de votre réussite

SOMMAIRE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rapport**3**

Rapport

4**Comptes annuels****5**

Bilan Actif

6

Bilan Passif

7

Compte de Résultat

8**Détail des comptes****23**

Bilan Actif détaillé

24

Bilan Passif détaillé

26

Compte de Résultat détaillé

28

Rapport



- André Demouchy
- Brigitte Gasdon Masse
- Martine Loyer
- Thomas Modeste
- Benoît Nothias

- Expertise Comptable
- Conseil en gestion, Prévention des risques
- Paie, Gestion RH, Audit social
- Audit et Commissariat aux Comptes
- Consolidation
- Transmission, Reprise, Création
- Accompagnement au développement
- Fiscalité et Patrimoine des particuliers

RAPPORT

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée pour l'entité :

ASSOC MAISON DES JEUNES

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	949 634,85 €
Résultat net comptable	25 349,87 €
Total du bilan	411 694,92 €

Dieppe

11, route de l'Escarpe
76200 Dieppe
Tél.: 02 35 84 60 43

Martine LOYER,
Associée

Rouen

12, rue Linus Carl Pauling
76130 Mont St Aignan
Tél.: 02 35 12 87 87

Signé électroniquement le 16/04/2024 par
Martine Loyer

Fait à Dieppe,
Le .

ADAM DEMOUCHEY GEXCO

André DEMOUCHEY,
Associé

Signé électroniquement le 15/04/2024 par
André Demouchy

Comptes annuels

Du 01/01/2023 au 31/12/20236/32

Du 01/01/2023 au 31/12/20237/32

ASSOC MAISON DES JEUNES
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	153 136,80	164 439,80
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	661 281,08	682 628,44
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	31,00	669,95
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	129 673,96	153 708,51
Utilisations des fonds dédiés	3 000,00	
Autres produits	2 512,01	86,61
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	949 634,85	1 001 533,31
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	205 590,25	255 691,02
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	32 461,14	47 096,00
Salaires et traitements	536 702,64	514 955,78
Charges sociales	118 774,08	142 103,36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 497,72	24 368,49
Dotations aux provisions	21 921,00	
Reports en fonds dédiés	500,00	3 000,00
Autres charges	4 098,86	1 643,24
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	947 545,69	988 857,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 089,16	12 675,42
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 352,31	1 167,54
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 352,31	1 167,54
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	319,17	315,28
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	319,17	315,28
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 033,14	852,26
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	4 122,30	13 527,68

ASSOC MAISON DES JEUNES

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	8 772,00	2 519,82
Sur opérations en capital	13 227,01	12 259,17
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		114 250,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	21 999,01	129 028,99
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	85,00	88 397,34
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	686,44	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	771,44	88 397,34
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	21 227,57	40 631,65
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	973 986,17	1 131 729,84
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	948 636,30	1 077 570,51
EXCÉDENT OU DÉFICIT	25 349,87	54 159,33
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	103 574,02	78 962,00
Prestations en nature	96 882,36	155 052,89
Bénévolat		
TOTAL	200 456,38	234 014,89
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	96 882,36	155 052,89
Personnel bénévole	103 574,02	78 962,00
TOTAL	200 456,38	234 014,89
TOTAL	25 349,87	54 159,33

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 411 694,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 25 349,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Présentation de l'association :

L'association Maison des jeunes peut se décliner en deux établissements :

- L'établissement Maison des Jeunes Maison pour Tous :

La Maison des Jeunes Maison pour Tous a été créée en 1973.

Elle est agréée " Jeunesse et Sports" et est située au coeur du quartier de Neuville-Lès-Dieppe classé quartier prioritaire de la Ville de Dieppe.

Elle a pour vocation de développer les activités éducatives et culturelles chez les enfants, adolescents et adultes de Dieppe et de sa région.

Elle a pour buts principaux : l'action pédagogique et culturelle, la prévention, les loisirs éducatifs et sportifs.

- L'établissement Centre Social Mosaïque :

Le Centre Social Mosaïque a été créée en 2010.

Il est implanté au coeur du quartier du Val Druel classé quartier prioritaire de la Ville de Dieppe.

Le Centre Sociale Mosaïque est un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Cette structure est également un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle, un lieu de rencontre et d'échange qui favorise le développement des liens familiaux et sociaux, un lieu d'animation de la vie sociale, qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.

Bénévolat valorisé :

Le bénévolat représente 6 422 heures sur l'année. Par prudence ces heures sont valorisées au taux du SMIC horaire majoré d'un taux de charges patronales de 40%. Soit $5\,095 \times 11,52 \times 1,4 = 103\,574$ euros.

Subvention d'investissement :

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, les subventions d'investissement sont traitées de la façon suivante :

Enregistrement des subventions d'investissement en compte 13 (poste " Subventions d'investissements " du bilan)

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

L'association applique depuis l'exercice 2020 le nouveau référentiel comptable R2018-06.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 24 ans
- Agencement et aménagement des constructions	4 à 10 ans
- Matériel	3 à 10 ans
- Inst gene agenc	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Véhicule de tourisme	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Logiciels	3 ans

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	19 852		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.	379 921		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		43 664		5 178
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	87 778 67 578 110 435		1 123
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	689 377		6 300
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	709 229		6 300

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		69	19 783	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons			379 921	
	Inst.tech., mat. outillage indust.		2 981		45 861	
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts, aménagts d. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.	3 680 1 249 15 646		84 098 66 329 95 912	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		23 556	672 122	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		23 625	691 905	

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 849	3 795	69	6 575
TOTAL		2 849	3 795	69	6 575
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	379 921			379 921
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		33 931	3 838	2 981	34 789
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	87 239	425	3 680	83 983
	Matériel de transport	29 643	11 564	1 249	39 958
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	90 635	8 562	15 646	83 551
TOTAL		621 369	24 389	23 556	622 202
TOTAL GENERAL		624 218	28 184	23 625	628 777

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Const. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste provisions pour risques au passif du bilan s'élève à 197 K€. Il se compose de la manière suivante :

- 78 K€ au titre de la provision pour indemnité départ en retraite.
- 119 K€ au titre des risques de remboursement des aides de l'état concernant l'évènement COVID-

19.

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		5 607	5 607	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	62 209	62 209	
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)		583	583		
Charges constatées d'avance		1 060	1 060		
TOTAUX			69 459	69 459	
RENVOIS	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3)		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		
		Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 562
Autres créances	62 657
Disponibilités	
TOTAL	64 218

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
VINCI	3 000,00		3 000,00				
VILLE DE DIEPPE		500,00				500,00	
TOTAL	3 000,00	500,00	3 000,00			500,00	

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	500,00	3 000,00
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	500,00	3 000,00

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	11 429	5 579	5 850	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		17 579	17 579		
Personnel & comptes rattachés		44 605	44 605		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		34 998	34 998		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	18 245	18 245		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		126 856	121 006	5 850	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 518			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 606
Dettes fiscales et sociales	66 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	78 462

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 78 231,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,30 %

Départ volontaire à 64 ans

Le taux d'actualisation concernant le calcul de l'indemnité retraite a été revu à 3.30% contre 3.75% lors de la clôture précédente.

Par ailleurs, l'âge de départ volontaire a été porté à 64 ans.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la Société Générale pour le crédit du véhicule pour un montant de 12 539 euros, la banque bénéficie d'un gage sur le dit véhicule.

ASSOC MAISON DES JEUNES

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires facturés au titre du contrôle légal s'élèvent à 3636 euros.

ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les membres de la gouvernance de l'association ne sont pas rémunérés.

Détail des comptes

ASSOC MAISON DES JEUNES
BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	19 783,07	6 575,38	13 207,69	17 002,77
2050001000 LOGICIELS MDJ	18 944,47		18 944,47	18 944,47
2050002000 LOGICIELS CS	838,60		838,60	907,60
2805001000 AMORT LOGICIELS MDJ		5 736,78	-5 736,78	-2 098,04
2805002000 CONCESSIONS ET DROITS SIMIL		838,60	-838,60	-751,26
Immobilisations corporelles				
Constructions	379 921,48	379 921,50	-0,02	-0,02
2140001000 CONSTRUC° S/SOL D'AUTRUI MDJ	356 009,30		356 009,30	356 009,30
2145001000 AGENT CONST S/SOL D'AUTRUI MDJ	23 912,18		23 912,18	23 912,18
2814101000 AMORT CONSTRUC° SOL AUTRUI		356 009,32	-356 009,32	-356 009,32
2814501000 AMORT AGENCT SOL AUTRUI MDJ		23 912,18	-23 912,18	-23 912,18
Installations techn., matériel et outil. ind.	45 861,10	34 788,73	11 072,37	9 733,13
2154001000 MATERIEL MDJ	32 346,10		32 346,10	33 209,93
2154002000 MATERIEL CS	13 515,00		13 515,00	10 453,99
2815401000 AMORT MATERIEL MDJ		25 003,25	-25 003,25	-25 678,06
2815402000 AMORT MATERIEL CS		9 785,48	-9 785,48	-8 252,73
Autres	246 339,13	207 491,89	38 847,24	58 275,35
2181001000 INSTAL GENE AGENC AMEN MDJ	81 340,68		81 340,68	85 020,99
2181002000 INSTAL GENE AGENC AMEN CS	2 757,19		2 757,19	2 757,19
2182001000 MATERIEL DE TRANSPORT MDJ	19 600,00		19 600,00	20 849,00
2182002000 MATERIEL DE TRANSPORT CS	29 138,79		29 138,79	29 138,79
2182801000 VEHICULE TOURISME MDJ	17 590,50		17 590,50	17 590,50
2183001000 MATERIEL DE BUREAU MDJ	30 040,35		30 040,35	34 541,95
2183002000 MATERIEL DE BUREAU CS	9 416,37		9 416,37	14 940,49
2184001000 MOBILIER MDJ	23 296,56		23 296,56	27 794,00
2184002000 MOBILIER CS	33 158,69		33 158,69	33 158,69
2818101000 INSTAL GENE AGEN AMEN MDJ		81 226,16	-81 226,16	-84 481,47
2818102000 AMORT AGENC AMENAGEMENT CS		2 757,19	-2 757,19	-2 757,19
2818201000 AMORT MATERIEL TRANSPORT MDJ		13 041,10	-13 041,10	-10 353,86
2818202000 AMORT MATERIEL TRANSPORT CS		15 228,98	-15 228,98	-9 401,22
2818281000 AMORT VEHICULE TOURISME MDJ		11 687,49	-11 687,49	-9 887,49
2818301000 AMORT MATERIEL BUREAU MDJ		27 681,07	-27 681,07	-29 846,14
2818302000 AMORT MATERIEL BUREAU CS		8 541,59	-8 541,59	-13 906,73
2818401000 AMORT MOBILIERS MDJ		20 017,12	-20 017,12	-22 610,34
2818402000 AMORT MOBILIERS CS		27 311,19	-27 311,19	-24 271,81
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	20 505,03		20 505,03	1 014,00
2718001000 AUTRES TITRES MDJ	20 505,03		20 505,03	1 014,00
TOTAL (I)	712 409,81	628 777,50	83 632,31	86 025,23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	5 607,43		5 607,43	6 919,36
Avances et acomptes versés sur commandes				50,00
4091000000 FRS AVANCES ACP TES / CDES				50,00
Autres	62 791,61		62 791,61	71 066,28
4010600000 FFKMDA	135,00		135,00	
4210001000 PERSONNEL REMUNERATION MDJ				130,69
4210002000 PERSONNEL REMUNERATION CS				16,13
4250001000 ACOMPTE MDJ				700,00
4250002000 ACOMPTE CS				2 800,00
4387000000 PRODUITS A RECEVOIR				8 775,75
4417001000 SUBV EXPLOITATION A RECEVOIR	31 111,91		31 111,91	26 924,51
4417002000 SUBV EXPLOITATION ARECEVOIR CS	31 096,89		31 096,89	24 892,87

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voir rapport de l'expert comptable

ASSOC MAISON DES JEUNES

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	21 635,49	21 635,49
1020001000 FONDS PROPRES MDJ	21 635,49	21 635,49
Réserves		
Report à nouveau	6 060,32	-48 099,01
1100002000 REPORT A NOUVEAU CS	47 409,64	40 386,94
1190001000 REPORT A NOUVEAU MDJ	-41 349,32	-88 485,95
Excédent ou déficit de l'exercice	25 349,87	54 159,33
<i>Situation nette (sous total)</i>	53 045,68	27 695,81
Subventions d'investissement	34 073,65	45 113,91
1300001000 SI AFFECTEES MDJ	35 209,02	35 209,02
1300002000 SI AFFECTEES CS	58 758,82	56 572,07
1390001000 SI INSCRITE AU CR	-19 863,37	-14 320,03
1390002000 SI INSCRITE AU CR CS	-40 030,82	-32 347,15
TOTAL (I)	87 119,33	72 809,72
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds dédiés	500,00	3 000,00
1940001000 FONDS DÉDIÉS SUR SUBV. D'EXPLO	500,00	3 000,00
TOTAL (II)	500,00	3 000,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	197 219,24	187 259,24
1500001000 PROVISION RISQUES ET CHARGES	80 807,70	80 807,70
1500002000 PROVISION RISQUES ET CHARGES	38 180,54	38 180,54
1510001000 PROVISION INDEM DEPART RETRA	62 640,00	40 719,00
1510002000 PROVISION INDEM DEPART RETRA	15 591,00	27 552,00
TOTAL (III)	197 219,24	187 259,24
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 429,18	16 947,20
1648001000 EMPRUNTS DIVERS MDJ	11 429,18	16 947,20
Dettes fournisseurs	5 973,07	10 053,31
Dettes fournisseurs factures non parvenues	11 606,00	14 975,00
Dettes fiscales et sociales	97 848,10	81 093,71
4282001000 DETTES PROVISION POUR CP MDJ	20 592,00	15 980,00
4282002000 DETTES PROVISION POUR CP CS	18 937,00	9 796,00
4282501000 DETTES PROVISION RTT MDJ	2 083,00	1 649,00
4282502000 DETTES PROVISION RTT CS	893,00	183,22
4286001000 PRIMES A PAYER MDJ	1 050,00	1 050,00
4286002000 PRIMES A PAYER CS	1 050,00	350,00
4286100000 SALAIRE A PAYER		400,00
4310001000 URSSAF MDJ	7 482,17	7 836,34
4310002000 URSSAF CS	4 438,00	7 549,77
4370200000 CPT PAR DEFAUT PREVOYANCE	4 127,58	
4372001000 MUTUELLE PREVOYANCE MDJ	2 048,96	2 686,65
4372002000 MUTUELLE PREVOYANCE CS	1 363,35	1 070,39
4373001000 RETRAITE MDJ	2 288,08	2 276,97
4373002000 RETRAITE CS	1 248,74	1 262,83
4382001000 CHARGES SOCIALES / CP MDJ	5 560,00	4 315,00
4382002000 CHARGES SOCIALES / CP CS	5 113,00	2 645,00
4382501000 CHARGES SOCIALES / RTT MDJ	562,00	445,23
4382502000 CHARGES SOCIALES / RTT CS	241,00	58,47
4386001000 CH. SOC. S/ PRIMES MDJ	315,00	315,00
4386002000 CH. SOC. S/ PRIMES CS	210,00	105,00
4416001000 SUBVENTION A REVERSER	7 500,00	2 710,00
4421000000 PAS CS	160,07	18,88
4421000001 PAS MDJ	335,00	312,97

27/32

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	153 136,80	164 439,80
7060000000 ADHESION CA	308,00	154,00
7060001000 PRESTATIONS DE SERVICE MDJ	12 038,50	25 737,65
7060001110 ALSH NEUVILLE	11 322,62	9 083,39
7060001120 TOURVILLE SUR ARQUES	77 489,48	67 116,92
7060001130 PAJ NEUVILLE	1 294,20	1 671,89
7060001140 PAJ VAL DRUEL	946,10	1 625,51
7060001150 SEJOURS	4 276,48	10 792,60
7060001190 ALSH VD	8 811,18	7 395,62
7060001200 PAF MPT	23 227,98	26 428,85
7060002000 PAF CENTRE SOCIAL	13 422,26	14 433,37
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	661 281,08	682 628,44
7401001000 SUBVENTION VILLE DE DIEPPE MDJ	316 170,15	333 241,01
7401002000 SUBVENTION VILLE DE DIEPPE CS	93 599,05	96 448,67
7403001000 DEPARTEMENT MDJ MPT	1 250,00	9 200,00
7403002000 DEPARTEMENT MOSAIQUE	29 790,65	47 385,73
7403101000 REGION	4 500,00	
7404001010 CAF FONCTIONNEMENT MDJ	1 250,00	4 000,00
7404001020 CAF PSO MDJ MPT	62 427,86	62 421,46
7404001030 CAF CLAS MDJ MPT	3 941,20	3 306,23
7404002000 CAF FONCT CS	16 900,00	8 900,00
7404002010 CAF PS ANIMATION GLOBALE CS	79 389,34	59 408,86
7404002020 CAF PS ANIMATION FAMILLE CS	24 032,00	23 332,00
7404002030 CAF CLAS CS	2 130,83	1 684,48
7405002000 SUBV ARS CS	5 000,00	5 000,00
7406001000 DDETS MDJ	11 000,00	13 466,64
7406002000 DDETS CS	8 900,00	6 833,36
7407001000 SODINEUF	1 000,00	
7409001000 FONDATION DE FRANCE MDJ		5 000,00
7409002000 FONDATION DE FRANCE CS		3 000,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	31,00	669,95
7540001000 DONS MDJ MPT	20,00	149,95
7540002000 DONS CS	11,00	520,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	129 673,96	153 708,51
7815001000 REP/PROV RISQ ET CHARGES EXPLO		16 396,00
7815002000 REP/PROV RISQ ET CHARGES EXPLO	11 961,00	7 025,00
7911001000 TRANSFERT SERV EXT MDJ	460,00	3 807,93
7911002000 TRANSF SERV EXT CS	269,40	3 262,80
7914001000 TRANSFERT AVANTAGE EN NATURE		775,32
7914001030 TRANSFERT ADULTE RELAIS MDJ	67 001,64	60 154,39
7914001040 UNPMF MDJ	-1 710,68	5 025,17
7914001050 TRANSFERT SERVICE CIVIQUE MDJ	160,00	
7914001110 TRANSFERT AIDES APPRENTIS	7 666,64	10 499,94
7914002030 ADULTES RELAIS CS	40 517,04	30 507,34
7914002040 UNPMF CS	-3 824,75	9 147,62
7914002060 TRANSFERT FONJEP CS	7 107,00	7 107,00
7914002070 TRANSFERT SERVICE CIVIQUE CS	66,67	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
Utilisations des fonds dédiés	3 000,00	
7594001000 UTILISATION FONDS DÉDIÉS MDJ	3 000,00	
Autres produits	2 512,01	86,61
7588001000 PROD GEST COURANT MDJ	2 506,60	86,51
7588002000 PROD GEST COURANT CS	5,41	0,10
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	949 634,85	1 001 533,31
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	205 590,25	255 691,02
6063001000 PETIT EQUIPEMENT MDJ	285,83	4 967,56
6063002000 PETIT EQUIPEMENT CS		919,41
6064001000 FOURN. ADM MDJ	2 737,79	3 217,91
6064002000 FOURN ADM CS	1 535,10	1 640,54
6066001000 CARBURANT MDJ	3 405,22	4 758,17
6066002000 CARBURANT CS	1 992,03	2 165,81
6068001000 ALIMENTATION MDJ	37 846,82	32 053,07
6068002000 ALIMENTATION CS	9 405,57	9 300,08
6068101000 PRESTATIONS MDJ	48 779,52	69 440,99
6068102000 PRESTATIONS CS	11 522,81	24 536,73
6068201000 PETIT MATERIEL MDJ	6 655,88	10 317,39
6068202000 PETIT MATERIEL CS	3 962,25	6 818,42
6111101000 SOUS TRAITANCE MDJ	7 270,15	7 512,47
6111102000 SOUS TRAITANCE CS	3 115,79	3 985,93
6130001000 LOCATIONS MDJ		155,28
6130002000 LOCATION CS	432,00	463,85
6132001000 LOCATION IMMOBILIERE MDJ	8 770,00	8 770,00
6135001000 LOCATION MOBILIERE MDJ	2 093,02	1 009,32
6135002000 LOCATION MOBILIERE CS	1 861,30	777,60
6155111000 ENTRETIEN VEHICULE MDJ	2 517,95	2 328,49
6155112000 ENTRETIEN VEHICULE CS	945,47	1 877,88
6155181000 ENTRETIEN VEHICULE TOURISME MD	807,93	753,36
6156001000 MAINTENANCE MDJ	2 604,05	1 009,10
6156002000 MAINTENANCE CS	2 646,87	710,18
6160001000 PRIME ASSURANCE MDJ	7 304,13	7 285,65
6160002000 ASSURANCE CS	3 130,35	3 122,40
6181001000 DOCUMENTATION MDJ	146,00	256,00
6181002000 DOCUMENTATION CS	137,90	46,83
6226001000 HONORAIRES MDJ	7 022,40	8 467,20
6226002000 HONORAIRES CS	3 009,60	3 628,80
6234001000 CADEAUX MDJ	454,30	45,00
6234002000 CADEAUX CS	320,00	474,90
6236001000 CATALOGUES ET IMPRIMES MDJ	290,93	2 092,84
6236002000 CATALOGUES ET IMPRIMES CS		738,25
6237001000 PUBLICATIONS MDJ		-25,00
6237002000 PUBLICATIONS CS		-25,00
6238002000 POURBOIRES DONS CS		120,00
6240001000 TRANSPORTS LIES AUX ACTIVITES	7 358,57	15 160,50
6240002000 TRANSPORTS LIES AUX ACTIVITES	2 780,00	2 200,00
6251001000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS MDJ	1 378,47	2 634,87
6251002000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS CS	275,28	599,51
6255001000 FRAIS DEMANAGEMENT MDJ	550,00	
6257001000 RECEPTIONS MDJ	1 197,27	1 089,81
6257002000 RECEPTIONS CS	1 737,18	720,26
6261001000 AFFRANCHISSEMENT MDJ	690,48	1 178,99
6261002000 AFFRANCHISSEMENT CS	15,64	172,79
6262001000 TELEPHONE MDJ	3 196,57	2 839,96
6262002000 TELEPHONE CS	1 536,02	1 789,91
6270001000 SERVICES BANCAIRES MDJ	1 410,81	1 033,07
6270002000 SERVICES BANCAIRES CS		25,80

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
6281001000 COTISATIONS MDJ	227,50	286,55
6281002000 COTISATION CS	227,50	241,59
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	32 461,14	47 096,00
6311001000 TAXE S/ SALAIRES MDJ	11 077,33	18 060,00
6311002000 TAXE SUR SALAIRE CS	5 880,89	7 274,00
6333001000 PART EMPLOY FORM MDJ	7 852,59	14 042,54
6333002000 FORMATION CONTINUE CS	4 672,67	8 641,93
6338201000 CHARGES FISCALES S/ CP MDJ	1 011,00	-962,00
6338202000 CHARGES FISCALES S/ CP CS	930,00	-605,00
6338251000 CHARGES FISCALES S/ RTT MDJ	102,00	-100,99
6338252000 CHARGES FISCALES S/ RTT CS	44,00	-19,34
6358001000 AUTRE DROITS MDJ	890,66	764,86
Salaires et traitements	536 702,64	514 955,78
6411001000 SALAIRES ASSUJETTIS MDJ	324 531,93	342 638,14
6411002000 SALAIRES BRUTS CS	196 573,93	173 826,84
6412001000 CONGES PAYES MDJ	4 612,00	-3 602,00
6412002000 CONGES PAYES CS	9 141,00	-2 528,00
6412501000 RTT MDJ	434,00	-407,11
6412502000 RTT CS	709,78	-210,50
6413001000 PROVISION PRIMES MDJ		-630,00
6413002000 PROVISION PRIMES CS	700,00	-770,00
6414002000 INDEMN. ET AVANTAGES DIVERS C		5 733,87
6417001000 AVANTAGE EN NATURE MDJ		904,54
Charges sociales	118 774,08	142 103,36
6451001000 COTISATION URSSAF MDJ	45 457,10	60 671,00
6451002000 COTISATION URSSAF CS	33 291,26	39 981,73
6452001000 COTISATION RETRAITE MDJ	13 137,75	17 727,22
6452002000 COTISATION RETRAITE CS	8 752,85	9 208,17
6453101000 COTISATION PREVOYANCE MDJ	5 709,42	6 743,00
6453102000 COTISATION PREVOYANCE CS	3 878,87	3 461,07
6458001000 MUTUELLE MDJ	1 707,57	1 859,05
6458002000 MUTUELLE CS	1 312,89	886,79
6458201000 CHARGES SOCIALES S/ CP MDJ	460,00	-187,00
6458202000 CHARGES SOCIALES S/ CP CS	1 987,00	-202,00
6458251000 CHARGES SOCIALES S/ RTT MDJ	35,78	-28,93
6458252000 CHARGES SOCIALES S/ RTT CS	182,53	-47,83
6458301000 CHARGES SOCIALES S/ PRIMES MDJ		-189,00
6458302000 CHARGES SOCIALES S/ PRIMES CS	105,00	-231,00
6475001000 MEDECINE TRAVAIL MDJ	1 634,00	1 463,18
6475002000 MEDECINE DU TRAVAIL CS	783,00	987,91
6480001000 INDEMNITE SERVICE CIVIQUE MDJ	226,04	
6480002000 INDEMNITE SERVICE CIVIQUE CS	113,02	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 497,72	24 368,49
6811101000 DOT AMORT INCORP MDJ	3 638,74	789,33
6811102000 IMMO INCORPORELLES CS	156,34	157,20
6811211000 DOTA.AMORT. IMMOB. CORP. MDJ	11 866,47	10 798,19
6811212000 DOTATION AUX AMORTISS CS	11 836,17	12 623,77
Dotations aux provisions	21 921,00	
6815001000 DOT AUX PROV MDJ	21 921,00	
Reports en fonds dédiés	500,00	3 000,00
6894001000 REPORTS FONDS DÉDIÉS S/SUB MDJ	500,00	3 000,00
Autres charges	4 098,86	1 643,24
6510010000 REDEVANCE MDJ	233,48	220,61
6510020000 REDEVANCE CS	410,40	481,07
6541001000 CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES MDJ	2 460,20	897,30
6541002000 CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES CS		1,88
6588001000 CHARGES DIV GEST COURANTES	462,51	42,38

ASSOC MAISON DES JEUNES

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
6588002000 CHARGES GESTION COURANT CS	532,27	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	947 545,69	988 857,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 089,16	12 675,42
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 352,31	1 167,54
7681100100 PRODUITS FINANCIERS MDJ	2 352,31	1 167,54
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 352,31	1 167,54
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	319,17	315,28
6611001000 INTÉRÊTS S/ EMPRUNTS	169,98	170,40
6616001000 INTERETS BANCAIRES MDJ	3,00	
6616002000 INTERETS BANCAIRES CS	146,19	144,88
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	319,17	315,28
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 033,14	852,26
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	4 122,30	13 527,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	8 772,00	2 519,82
7718001000 PRODUITS EXCEPT. MDJ	6 261,00	2 271,82
7718002000 PRODUITS EXCEPT. CS	2 511,00	248,00
Sur opérations en capital	13 227,01	12 259,17
7750001000 PRODUITS CESSION ELEMENTS ACTI		750,00
7750002000 PCEA - CS		750,00
7770001000 QP SI MDJ	5 543,34	2 880,89
7770002000 QP SI CS	7 683,67	7 878,28
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		114 250,00
7875000000 REP PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		114 250,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	21 999,01	129 028,99
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	85,00	88 397,34
6712002000 PENALITES CS	85,00	
6718001000 CHARGES EXCEPT MDJ		88 397,34
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	686,44	
6871010000 DOT AMORT EXCEPT. MDJ	686,44	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	771,44	88 397,34
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	21 227,57	40 631,65
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	973 986,17	1 131 729,84

ASSOC MAISON DES JEUNES

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	948 636,30	1 077 570,51
EXCÉDENT OU DÉFICIT	25 349,87	54 159,33
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	103 574,02	78 962,00
8700000000 BENEVOLAT	103 574,02	78 962,00
Prestations en nature	96 882,36	155 052,89
8710000000 PRESTATIONS EN NATURE	96 882,36	155 052,89
Bénévolat		
TOTAL	200 456,38	234 014,89
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	96 882,36	155 052,89
8620000000 PRESTATIONS	96 882,36	155 052,89
Personnel bénévole	103 574,02	78 962,00
8640000000 PERSONNEL BENEVOLE	103 574,02	78 962,00
TOTAL	200 456,38	234 014,89
TOTAL	25 349,87	54 159,33



BRAY CAUX AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Normandie

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2023**

MAISON DES JEUNES-MAISON POUR TOUS

Avenue Charles Nicolle
76370 NEUVILLE LES DIEPPE

MAISON DES JEUNES – MAISON POUR TOUS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association MAISON DES JEUNES – MAISON POUR TOUS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON DES JEUNES – MAISON POUR TOUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous sommes assurés que le traitement comptable est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

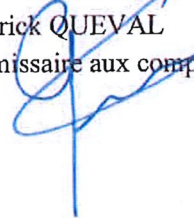
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint Aubin Sur Scie, le 10 avril 2024

BRAY CAUX AUDIT
Frédéric QUEVAL
Commissaire aux comptes



ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Voir rapport de l'expert comptable

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	21 635,49	21 635,49
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	6 060,32	-48 099,01
Excédent ou déficit de l'exercice	25 349,87	54 159,33
<i>Situation nette (sous total)</i>	53 045,68	27 695,81
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	34 073,65	45 113,91
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	87 119,33	72 809,72
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	500,00	3 000,00
TOTAL (II)	500,00	3 000,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	197 219,24	187 259,24
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	197 219,24	187 259,24
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 429,18	16 947,20
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 579,07	25 028,31
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	97 848,10	81 093,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 000,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		2 200,00
TOTAL (IV)	126 856,35	127 269,22
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	411 694,92	390 338,18

ASSOC MAISON DES JEUNES
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	153 136,80	164 439,80
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	661 281,08	682 628,44
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	31,00	669,95
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	129 673,96	153 708,51
Utilisations des fonds dédiés	3 000,00	
Autres produits	2 512,01	86,61
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	949 634,85	1 001 533,31
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	205 590,25	255 691,02
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	32 461,14	47 096,00
Salaires et traitements	536 702,64	514 955,78
Charges sociales	118 774,08	142 103,36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 497,72	24 368,49
Dotations aux provisions	21 921,00	
Reports en fonds dédiés	500,00	3 000,00
Autres charges	4 098,86	1 643,24
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	947 545,69	988 857,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 089,16	12 675,42
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 352,31	1 167,54
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 352,31	1 167,54
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	319,17	315,28
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	319,17	315,28
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 033,14	852,26
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	4 122,30	13 527,68

ASSOC MAISON DES JEUNES
COMPTE DE RÉSULTAT
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	8 772,00	2 519,82
Sur opérations en capital	13 227,01	12 259,17
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		114 250,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	21 999,01	129 028,99
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	85,00	88 397,34
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	686,44	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	771,44	88 397,34
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	21 227,57	40 631,65
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	973 986,17	1 131 729,84
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	948 636,30	1 077 570,51
EXCÉDENT OU DÉFICIT	25 349,87	54 159,33
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	103 574,02	78 962,00
Prestations en nature	96 882,36	155 052,89
Bénévolat		
TOTAL	200 456,38	234 014,89
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	96 882,36	155 052,89
Personnel bénévole	103 574,02	78 962,00
TOTAL	200 456,38	234 014,89
TOTAL	25 349,87	54 159,33

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			

ASSOC MAISON DES JEUNES
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 411 694,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 25 349,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Présentation de l'association :

L'association Maison des jeunes peut se décliner en deux établissements :

- L'établissement Maison des Jeunes Maison pour Tous :

La Maison des Jeunes Maison pour Tous a été créée en 1973.

Elle est agréée " Jeunesse et Sports" et est située au coeur du quartier de Neuville-Lès-Dieppe classé quartier prioritaire de la Ville de Dieppe.

Elle a pour vocation de développer les activités éducatives et culturelles chez les enfants, adolescents et adultes de Dieppe et de sa région.

Elle a pour buts principaux : l'action pédagogique et culturelle, la prévention, les loisirs éducatifs et sportifs.

- L'établissement Centre Social Mosaïque :

Le Centre Social Mosaïque a été créé en 2010.

Il est implanté au coeur du quartier du Val Druel classé quartier prioritaire de la Ville de Dieppe.

Le Centre Sociale Mosaïque est un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Cette structure est également un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle, un lieu de rencontre et d'échange qui favorise le développement des liens familiaux et sociaux, un lieu d'animation de la vie sociale, qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.

Bénévolat valorisé :

Le bénévolat représente 6 422 heures sur l'année. Par prudence ces heures sont valorisées au taux du SMIC horaire majoré d'un taux de charges patronales de 40%. Soit $5\,095 \times 11,52 \times 1,4 = 103\,574$ euros.

Subvention d'investissement :

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, les subventions d'investissement sont traitées de la façon suivante :

Enregistrement des subventions d'investissement en compte 13 (poste " Subventions d'investissements " du bilan)

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des Immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

L'association applique depuis l'exercice 2020 le nouveau référentiel comptable R2018-06.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 24 ans
- Agencement et aménagement des constructions	4 à 10 ans
- Matériel	3 à 10 ans
- Inst gene agencnt	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Véhicule de tourisme	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Logiciels	3 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	19 852		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	379 921		
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		43 664		5 178
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	87 778		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	67 578		
		Matériel de bureau & info., mobilier	110 435		1 123
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	689 377		6 300
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			709 229		6 300

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		69	19 783	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui			379 921	
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.			2 981	45 861	
		Instal. gén., agencts, aménagts d.		3 680	84 098	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		1 249	66 329	
		Mat.bureau, info., mob.		15 646	95 912	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		23 556	672 122	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				23 625	691 905	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 849	3 795	69	6 575
TOTAL		2 849	3 795	69	6 575
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	379 921			379 921
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		33 931	3 838	2 981	34 789
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	87 239	425	3 680	83 983
	Matériel de transport	29 643	11 564	1 249	39 958
	Mat. bureau et informatique, mob.	90 635	8 562	15 646	83 551
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		621 369	24 389	23 556	622 202
TOTAL GENERAL		624 218	28 184	23 625	628 777

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements										
Fonds commercial										
Autres immobs incorporelles										
TOTAL										
Constr. Immo. corpor.	Terrains									
	Sur sol propre									
	Sur sol autrui									
	Inst. agenc. et amén.									
	Inst. techniques mat. et outil.									
	Inst. gales, agenc. am divers									
	Mat. transport									
	Mat. bureau mobilier									
	Emballages récup. divers									
TOTAL										
Frais d'acquisition de titres de participations										
TOTAL GÉNÉRAL										
Total général non ventilé										
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										
Primes de remboursement des obligations										

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste provisions pour risques au passif du bilan s'élève à 197 K€. Il se compose de la manière suivante :

- 78 K€ au titre de la provision pour indemnité départ en retraite.
- 119 K€ au titre des risques de remboursement des aides de l'état concernant l'évènement COVID-

19.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 607	5 607	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	62 209	62 209	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	583	583	
	Charges constatées d'avance	1 060	1 060	
TOTAUX		69 459	69 459	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			
	Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 562
Autres créances	62 657
Disponibilités	
TOTAL	64 218

TABEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
VINCI	3 000,00	500,00	3 000,00			500,00	
VILLE DE DIEPPE							
TOTAL	3 000,00	500,00	3 000,00			500,00	

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	500,00	3 000,00
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	500,00	3 000,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	11 429	5 579	5 850	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		17 579	17 579		
Personnel & comptes rattachés		44 605	44 605		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		34 998	34 998		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	18 245	18 245		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		126 856	121 006	5 850	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 518			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 606
Dettes fiscales et sociales	66 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	78 462

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 78 231,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,30 %

Départ volontaire à 64 ans

Le taux d'actualisation concernant le calcul de l'indemnité retraite a été revu à 3.30% contre 3.75% lors de la clôture précédente.

Par ailleurs, l'âge de départ volontaire a été porté à 64 ans.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la Société Générale pour le crédit du véhicule pour un montant de 12 539 euros, la banque bénéficie d'un gage sur le dit véhicule.

ASSOC MAISON DES JEUNES

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires facturés au titre du contrôle légal s'élèvent à 3636 euros.

ASSOC MAISON DES JEUNES

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les membres de la gouvernance de l'association ne sont pas rémunérés.